Boisboissel (de)

Réformation de la noblesse, comparution au greffe (1669)

Ce document est l'un des tout premiers actes dans la procédure des jugements de noblesse rendus par la Chambre de réformation en Bretagne, c'est par cet acte que les prétendants déclaraient vouloir soutenir leurs qualités de noble ou y renoncer. Ils sont souvent repris et résumés dans les inductions ou les jugements finaux de la Chambre.

Extraict des registres de la chambre establye par le roy pour la refformation de la noblesse de cette province de Bretagne [1].

[Le] quinziesme jour de juillet mil six cents soixante et neuf [… gr]effe de ladicte chambre, maistre Jan Maujouan, procureur de dame Anne Fr[ançoise Noblet], veufve de feu noble escuier Gilles Dubois Bouexel, en son vivant sieur du [Fossé Raffray], y demeurant, paroisse de Tregommar, evesché de Saint Brieuc, ressort [de Rennes], mere et tutrice de messire Ysac Toussaints Dubois Bouexel leur fils [aîné, héritier princ]ipal et noble, messires Louis Yves François et François Yzac Dubois Bouexel […] Dubois Bouexel leurs enfans puisnés, lequel a declaré pour lesdits [mineurs soutenir la qual]itté de noble et d'escuier messire et chevallier comme estant issus [… d'extraction] noble et chevallerie, et porter pour armes de Bretagne au cheff de [gueules chargé] de trois macles d'or ; et a ledit Maujouan signé sur le registre.

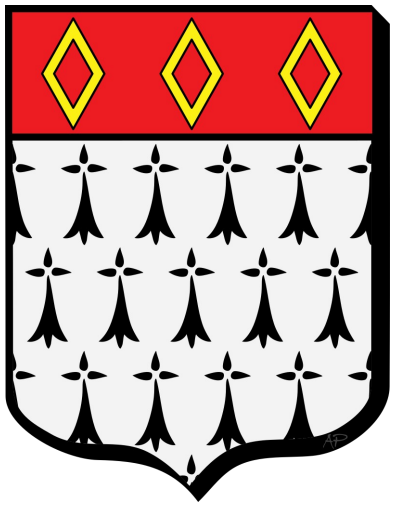

D'hermines au chef de gueules chargé de trois macles d'or.

Signé J. Hellaine, Maujouan

15 juillet 1669

1. Le document est très abîmé sur les bords gauche et droits. Les points de suspension indiquent un mot illisible, les mots entre crochets indiquent une restitution. Le manuscrit porte le numéro 9 dans l'inventaire des archives de M. du Boisboissel.

■ Source : Archives privées de M. Gérard de Boisboissel.

■ Transcription : **Armand Chateaugiron** en août 2023.

■ Publication : **www.tudchentil.org**, juin 2024.